ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967 — 10e CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS





Maurice ANDRIEUX
Candidat titulaire



Louis JOSIEN
Candidat suppléant



Electeurs, Electrices,

Il est d'usage, dans les circulaires électorales, de commencer par présenter complaisamment les candidats, vanter leurs mérites passés et présents et ouvrir large l'éventail de leurs perspectives et de leurs possibilités.

Mais il se fait qu'à l'heure où vous lisez ceci, des garçons de 15 à 20 ans font pointer dans les bureaux de main-d'œuvre leur carte de « chômeurs professionnels », des filles de chez ROSY, poussées à bout par les cadences, s'effondrent en proie aux crises nerveuses. Les autobus font leur ronde : mineurs mutés, ouvrières du textile, employés des bureaux de NŒUX même : heures supplémentaires gratuites, fatigue, dépressions, affections cardiaques, maladies dont il ne faut pas aller chercher loin les causes.

Maurice ANDRIEUX, l'instituteur de 41 ans que le **Parti Communiste Français** présente à vos suffrages, qui n'a pas oublié la mort à 57 ans de son père tué par la silicose et qui a juré de rester fidèle à la classe ouvrière, ne peut sans frémir assister à pareil destin d'une jeunesse et d'un peuple.

Son métier est de promouvoir et voilà que les enfants qu'il a éduqués et instruits dans les mauvaises conditions d'une école publique miséreuse, il les rencontre inactifs et désabusés pendant que leurs pères, ses anciens camarades d'école primaire, il les conduit au cimetière, fauchés en pleine maturité.

Tout ceci est particulièrement vrai dans notre circonscription, mais ce marasme, cette récession, cette misère sont partout. Ils sont les fruits amers de la division et des diviseurs. Division et diviseurs responsables, sur le plan politique, de l'instabilité, du manque de démocratie qui ont abouti à l'installation du pouvoir personnel, en réalité à la prise en main directe des affaires de l'Etat par les capitalistes de l'industrie, du foncier et des banques.

Division et diviseurs responsables sur le plan économique régional de la mise en application du plan SCHUMANN en 1950, liquidation allègrement poursuivie par le Ve plan gaulliste.

UN APPEL d'André MANCEY

Dans le but d'éliminer le plus grand nombre de députés communistes, le pouvoir gaulliste a, en 1958, découpé les circonscriptions électorales d'une façon absolument arbitraire ; ainsi les villes de CALONNE-RICOUART — dont je suis maire — de DIVION, d'HOUDAIN ont été rattachées à la circonscription de SAINT-POL.

Lors des précédentes élections législatives j'étais le candidat du Parti Communiste dans la circonscription de BRUAY. Cette fois, mon Parti m'a demandé d'aller à la bataille dans la circonscription de SAINT-POL afin d'essayer de la débarrasser du député U.N.R. sortant, DELORY.

Je suis persuadé que vous m'approuverez d'avoir accepté cette tâche d'autant que celui qui me remplace comme candidat du PARTI COMMUNISTE dans votre circonscription de BRUAY est un militant de grande valeur, Maurice ANDRIEUX.

J'ai pour mon Camarade Maurice ANDRIEUX la plus haute estime ; ce fils de mineur devenu instituteur grâce à son intelligence, à son travail, aux sacrifices consentis par ses parents est un homme d'un dévouement et d'un dynamisme remarquables.

Vous pouvez lui accorder une entière confiance, je réponds pleinement de lui.

En novembre 1962, vous m'aviez, dès le premier tour, placé largement en tête de tous les candidats avec près de 3 000 voix d'avance. Je suis persuadé que vous ferez de même, le 5 mars, pour Maurice ANDRIEUX.

Je vous en remercie à l'avance.

Celui qui fut pendant sept années votre député,
André MANCEY.

Mais la patience, la persévérance finissent par payer. Des années durant, sans se laisser rebuter par les incompréhensions, les refus, les hésitations, parfois même les scandaleuses attitudes, les Communistes ont œuvré pour l'union des forces de gauche, seule capable d'établir une démocratie réelle et stable, seule capable de donner vie à notre région, à notre pays.

Maurice ANDRIEUX, à la tête de la commune d'HERSIN, Louis JOSIEN, avec les mineurs de BRUAY dont il est, du syndicat C.G.T., le secrétaire, ont inlassablement expliqué, agi dans cette direction.

Et le courant, d'abord timide s'est assuré, est devenu irrésistible.

Les accords Parti Communiste - Fédération seront respectés parce que le peuple les approuve et surveille avec vigilance leur application. Plus qu'une entente électorale, le peuple sait que c'est la promesse, pour demain, de la réalisation d'un programme commun de toute la gauche, seule issue pour notre pays.

Il n'est pas besoin d'être bruyant pour être efficace ; préparé par des années de lutte et animé **depuis toujours par la passion d'unir,** Maurice ANDRIEUX est prêt à assumer, si vous la lui confiez, cette lourde mais exaltante responsabilité de représentant de la Xme circonscription.

Il n'est pas de sauveur suprême comme il n'est pas de député-miracle.

Seul un changement de politique peut sauver notre région.

Pour l'imposer, votez Communiste, car il n'est pas de progrès social, pas de gauche véritable sans les Communistes.

Votez Communiste pour donner à nos propositions unitaires la force de millions et de millions de suffrages.

Votez Communiste pour le renforcement de l'union des forces de gauche dont les Communistes sont les meilleurs artisans.

Votez Maurice ANDRIEUX

Imp. Lensoise

Vu les Candidats